



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



Offre de contrat doctoral

Genre et inégalités dans les espaces ruraux

1. Domaine et sujet de recherche

Ces dernières années, le changement climatique global et la pandémie de Covid-19 ont donné lieu au renouvellement des études sur les inégalités dans les espaces ruraux des Nord et des Suds. Dans ce contexte, les géographes ont analysé les injustices liées à l'accès aux ressources, la vulnérabilité des agriculteurs aux changements environnementaux, ainsi que les inégalités alimentaires dues à la dégradation des systèmes agricoles et d'approvisionnement. Parallèlement, si le lien entre mondialisation libérale et renforcement des inégalités de genre a été documenté (Falquet *et al.*, 2010 ; Falquet, 2017 ; Avril et Cartier, 2019), et que des travaux à la croisée de la sociologie et de l'anthropologie ont abordé les évolutions contemporaines des espaces ruraux, aux Nord comme aux Suds, depuis une perspective genrée (Granié *et al.*, 2014 ; Guétat-Bernard, 2015 ; Annes et Wright, 2017 ; Amsellem-Mainguy, 2023), peu d'études en géographie ont cependant suivi cette tendance. Certes, on rappellera que des recherches conduites dans différents contextes nationaux ont livré des analyses sur l'exclusion ou la subordination des femmes (Zeneidi, 2013 ; Moumen et Bonassieux, 2014), et que d'autres ont à l'inverse signalé leur rôle décisif dans les dynamiques agricoles, l'approvisionnement des villes et l'entrepreneuriat rural (Granié et Guétat-Bernard, 2006 ; Guétat-Bernard, 2014 ; Rebaï, 2014 ; Tchékémian, 2014 ; Festas *et al.*, 2018). Mais il est intéressant de noter que, par exemple, dans le cadre de réflexions collectives récentes, centrées sur la France (Jean et Rieutort, 2018), ou bien sur les territoires ruraux aux Suds (Gana *et al.*, 2019 ; Allain et Rebaï, 2021 et 2022), les réflexions sur les inégalités de genre demeurent très partielles. Pourtant, l'actualité sociale,

en France, avec le mouvement des « Gilets jaunes », le projet de réforme des retraites et la disparition des services publics de proximité en dehors des grandes agglomérations, doit amener les géographes à renouveler leur manière d'aborder les mutations actuelles des espaces ruraux. C'est également le cas dans les Suds où la précarisation croissante de la petite agriculture familiale, l'inertie des inégalités foncières et les mobilisations pour la justice sociale et environnementale suggèrent d'engager de nouvelles analyses sur la question des inégalités. Pour cela, la question du genre doit être saisie en priorité.

Ainsi, la recherche doctorale proposée vise à croiser les dimensions spatiales des rapports sociaux de genre au sein des territoires ruraux. Sans restriction, elle pourra s'intéresser au monde agricole, à la petite industrie présente à la campagne, ainsi qu'aux activités de tourisme et de loisirs qui constituent autant d'éléments de diversification des territoires ruraux, et donc de prétextes à l'analyse des inégalités de genre. Les conséquences réciproques des pratiques spatiales sur l'asymétrie des rapports sociaux seront autant de points d'intérêt à développer. L'échelle d'analyse pourra également varier. La recherche pourra en effet être consacrée à l'analyse des inégalités perçues individuellement, comme elle pourra s'intéresser aux « collectifs » (groupes d'agricultrices, syndicats de jeunes travailleuses, etc.) et à leur rôle dans la mise en œuvre de projets économiques ou politiques territorialisés.

L'appréhension du genre, si elle est fréquemment synonyme de l'analyse des pratiques socio-spatiales des femmes, ne s'y cantonne pas nécessairement dans cette recherche. Elle induit un rapport social hiérarchisé et peut s'ouvrir à une perspective non binaire de l'analyse.

Le sujet dans sa définition plus précise supposera une interaction avec les candidat·es qui seront invité·es à proposer un projet de recherche qui réponde au cadre proposé. En effet, le sujet précis devra être adapté au profil du·de la candidat·e, à son expérience académique, à son intérêt pour un ou plusieurs terrains spécifiques et au type d'espace rural (agricole, industriel, touristique, des Nords ou des Suds) qu'il entendra étudier. Ainsi, le choix de la zone d'étude ne sera pas contraint. En effet, le sujet pourra bénéficier des réseaux et partenariats préalablement construits, en France (Ile-de-France, Ain, Drôme, Ardèche, Hautes-Alpes, Sud-Ouest), au sud de la Méditerranée (Université de Sfax en Tunisie), en Amérique latine (Université Alberto Hurtado, au Chili ; FLACSO et Université de Cuenca, en Équateur), et au Cameroun (Université de Dschang).

2. Disciplines concernées

Le doctorat, en géographie et aménagement (section 23 et 24 du CNU), suppose l'articulation d'une approche spatiale des études de genre et une inscription en géographie des espaces ruraux. La codirection au sein de l'UR PLEIADE sera conduite par deux enseignant.es spécialisé.es dans ces deux dimensions.

3. Insertion du projet doctoral au sein de l'UR 7338 PLEIADE

PLEIADE est une équipe de recherche pluridisciplinaire à l'Université Sorbonne Paris Nord. Le doctorat prendra sa place principale dans l'Axe 1 du laboratoire « Marges, inégalités, vulnérabilités » (MIV). Il bénéficiera du dialogue interdisciplinaire dans lequel le genre est

abordé par différent-es membres. Le contrat doctoral permettrait d'ouvrir un angle novateur en géographie des espaces ruraux où la dimension du genre reste peu abordée.

4. Directeurs de thèse

La thèse sera codirigée par Corinne Luxembourg, Professeure en géographie à l'USPN, pour la dimension spatiale du genre et la lecture spatiale de l'intersectionnalité des rapports sociaux, et Nasser Rebaï, Maître de Conférences en géographie à l'USPN, pour l'analyse des inégalités au sein des territoires ruraux.

5. Compétences et qualités attendues du-de la candidat-e

Le·a candidat·e sera titulaire d'un master recherche ou d'un diplôme équivalent ou post-master sanctionnant un parcours recherche dans une discipline d'études spatiales (géographie, aménagement, architecture, sociologie, anthropologie, urbanisme), sachant que le doctorat sera situé en géographie et aménagement (sections 23 et 24 du CNU). Le·a candidat·e devra faire preuve d'autonomie afin de pouvoir se déplacer et travailler sur un ou des terrain.s qu'iel aura choisi.s avec ses directeur·rices de recherche. Iel fera preuve d'une appétence pour le travail de terrain et la réalisation d'enquêtes et d'entretiens. Iel devra également restituer les résultats de ses recherches auprès des personnes qu'iel aura interrogées. Il n'est pas exclu que sa méthodologie corresponde à celle d'une « recherche-action » et que celle-ci l'amène, sur le terrain, à interagir de manière innovante avec les acteurs du territoire qu'iel étudiera (organisation de réunions publiques ou d'ateliers, réalisation de cartographies sensibles, etc.).

6. L'insertion de la thèse dans des projets collectifs

Les recherches du·de la candidat·e permettront de renforcer les réflexions de l'Axe 1 de l'UR PLEIADE « Marges, inégalités, vulnérabilités » (MIV) sur les mondes ruraux. En lien avec les travaux de Nasser Rebaï sur la dynamique des territoires ruraux et périurbains dans les Suds (Équateur, Tunisie, Chili), ses recherches pourront s'articuler aux activités développées dans le cadre du projet « MAHRES : Inégalités dans les territoires ruraux en Tunisie en contexte post-révolution ». Les recherches pourront également s'articuler aux travaux de Nasser Rebaï sur la question des « collectifs » en milieu rural abordée dans le cadre des projets « MAHRES » et « LATINSECT : Patrimoine, savoirs locaux et innovation : consommation d'insectes en Amérique latine ». Les travaux du·de la doctorant·e seront d'ailleurs valorisés dans le cadre du séminaire « Inégalités » porté par Nasser Rebaï. Le· la doctorant·e pourra ainsi être intégré·e dans un pôle de réflexion en pleine structuration au sein de PLEIADE et de l'axe « MIV ». Iel pourra également intégrer les projets scientifiques à venir de Nasser Rebaï au sein du Labex Dynamite (avec Jean-François Valette, Université Paris 8/LADYSS) sur les mutations actuelles des périphéries (rurales) des métropoles des Suds. Enfin, le·la doctorant·e devrait trouver toute sa place dans l'équipe enseignante du département de géographie de l'USPN. Ses recherches devraient venir enrichir le programme d'enseignement, en particulier sur certaines UE spécifiques (« Transformations territoriales du monde contemporain » ; « Espaces ruraux et périurbains » ; « Émergence et Développement » ; « Introduction à la géographie des Sociétés ») pour lesquelles la question du genre, et celle des inégalités femmes-hommes en particulier, sont à valoriser.

7. L'intérêt social

La thèse s'inscrit dans un cadre épistémologique grandissant en géographie, plaçant le genre dans le référentiel social d'analyse et plus largement permettant de reformuler des méthodologies de travail de terrain faisant en sorte d'interroger le rapport asymétrique entre personnes enquêtées et personnes enquêtrices, le rapport au terrain, la remise en cause du surplomb du·de la chercheur·e. L'impensé du genre dans le milieu rural est encore important, éclairé principalement par le seul angle du développement durable et de l'approche des femmes comme personnes ressources et disséminatrices d'informations tenant à l'environnement. La recherche pourra s'intéresser à des catégories sociales globalement absentes des études en géographie sur les espaces ruraux (retraitées, ouvrières, femmes isolées, jeunes travailleuses, étudiantes, jeunes agricultrices, migrantes). Elle pourra tout aussi aborder les questionnements par une approche non binaire, participant à la production d'un savoir théorique de ce point de vue peu développé en géographie. Au regard de l'actualité, en France et dans les Suds, la thèse pourra contribuer à la production de connaissances et de données qui permettront d'alimenter le débat scientifique sur les nécessaires initiatives politiques à promouvoir afin de réduire les inégalités de genre dans des territoires souvent périphériques, voire totalement marginalisés. Par ailleurs, le travail de terrain réalisé par le·la doctorant·e pourra contribuer à rendre audible les voix des acteurs et des actrices étudié·es, et faire ainsi valoir par des publications scientifiques, et d'autres supports (films géographiques, organisation de journées d'étude intégrant les populations) leurs visions du monde, leurs discours, et leurs revendications. Le travail de terrain pourra également être envisagé comme une « recherche-action », reposant sur l'organisation d'ateliers permettant de renforcer les capacités des groupes étudiés afin de les accompagner dans leurs stratégies d'émancipation.

8. Bibliographie

Il ne s'agit pas d'une bibliographie exhaustive sur le sujet mais de la mention de quelques pistes

- ALLAIN M., REBAÏ N., 2022, « Résistances territoriales dans les campagnes des Suds » vol. 2, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 285, vol. 2 « Identités, ressources et blocages ». DOI : 10.4000/com.13595
- ALLAIN M., REBAÏ N., 2021, « Résistances territoriales dans les campagnes des Sud, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 284, vol. 1 « Processus historiques et mises en œuvre ». DOI : 10.4000/com.13113
- ANNES A., WRIGHT W., 2017, « Agricultrices et diversification agricole : l'empowerment pour comprendre l'évolution des rapports de pouvoir sur les exploitations en France et aux États-Unis », *Cahiers du Genre*, 63, 99-120. DOI : 10.3917/cdge.063.0099
- AVRIL C., CARTIER M., 2019, « Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses*, 114, 134-152. DOI : 10.3917/gen.114.0134
- AMSELLEM-MAINGUY Y., 2021, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris : Presses de Sciences Po, 272 p.
- FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LE FEUVRE N., SOW F., 2010, *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : Presses de Sciences Po, 344 p.

- FESTAS L., LE GALL J., RATON G., REBAÏ N., 2018. « De la parcelle agricole à la place marchande ou quand le géographe enquête sur les relations ville-campagne dans les Suds », in : Lesourd M., Sanjuan T., Tallet B. (éds.), *Tropiques, développement et mondialisation*, 129-146, Paris : L'Harmattan/PRODIG.
- GAN A., MESCLIER E., REBAÏ N. (éds.), 2019, *Agricultures familiales et territoires dans les Suds*, Paris/Tunis : Karthala/IRMC, 336 p.
- GRANIE A-M., GUETAT-BERNARD H., 2006, *Empreintes et inventivités des femmes dans le développement rural*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 328 p.
- GRANIE A-M., GUETAT-BERNARD H., PLAN O., TERRIEUX A., 2014, Dossier « L'agriculture familiale à travers le prisme du genre. Au Nord et au Sud, des avancées pour toutes et pour tous », *Pour*, 222, 23-299.
- GUETAT-BERNARD H., 2014, *Féminin-Masculin. Genre et agriculture familiales*, Versailles : Éditions Quæ, 248 p.
- JEAN Y., RIEUTORT L., 2018, *Les espaces ruraux en France*, Paris : Armand Colin, 512 p.
- MOUMEN W., BONNASSIEUX A., 2014, « Dans les périmètres irrigués de Nadhour en Tunisie. Une affirmation encore limitée des positions des femmes », *Pour*, n°222, 225-233. DOI : 10.3917/pour.222.0225
- REBAÏ N., 2014, « Rôle des productrices maraîchères dans l'approvisionnement de la ville de Cuenca en Équateur », *Pour*, 222, 261-273. DOI : 10.3917/pour.222.0261
- ROY P., TREMBLAY G., « Comprendre les masculinités rurales : un portrait basé sur la santé psychologique » *Service social*, 58 (1), 2012, 68-84. DOI : 10.7202/1010442ar
- TCHEKEMIAN A., 2014, « Être agricultrice en France au XXI^e siècle », *Études rurales*, 193, 61-78, DOI : 10.4000/etudesrurales.10017
- ZENEIDI D., 2013, *Femmes/fraises. Import/export*, Paris : Presses Universitaires de France, 180 p.

Conditions de candidature

- En septembre 2023, le·a candidat·e sera titulaire d'un master recherche ou d'un diplôme équivalent ou post-master sanctionnant un parcours recherche dans une discipline d'études spatiales (géographie, aménagement, architecture, sociologie, anthropologie, urbanisme), sachant que le doctorat sera inscrit en géographie et aménagement (sections 23 et 24 du CNU).
- Iel devra faire preuve de bonnes capacités rédactionnelles en français, langue dans laquelle la thèse devra être rédigée.
- Le contrat doctoral est d'une durée de **3 ans** à partir du mois de **septembre 2023**.

Modalités de candidature

Les candidat·es souhaitant postuler à cette offre de contrat doctoral doivent soumettre (en un seul document, au format PDF) un **dossier** composé des documents suivants :

1. **Projet de thèse** en lien avec un ou plusieurs des domaines de la thématique de recherche, d'une longueur de 5 à 7 pages (hors bibliographie), rédigé en français.
2. **Lettre de motivation**, de 1 à 2 pages.
3. **Curriculum vitae**.
4. Copies des **relevés de notes** de M1 et M2, notes des mémoires incluses (dans le cas où le Semestre 10 n'est pas encore disponible, un relevé provisoire sera accepté).
5. **Attestation d'obtention du Master** (dans le cas où il a déjà été obtenu).
6. **Mémoires de Master 1 et de Master 2** (dans le cas où ce dernier a déjà été soutenu).

Dates de la candidature

Les candidat·es pourront postuler en transmettant leur **dossier** (en une seule pièce jointe, au format PDF) au plus tard le **28 avril 2023**. Iels seront informé·es de leur possibilité de poursuivre la procédure à partir du 9 mai 2023.

Les **entretiens** pour les candidat·es pouvant poursuivre auront lieu le **25 mai 2023** sur le campus de Villetaneuse de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN).

Enfin, les candidat·es sélectionné·es auront à présenter un **oral** devant l'Ecole doctorale Erasme dans le courant du **mois de juin**.

Envoi des candidature et informations

- Corinne Luxembourg : corinne.luxembourg@univ-paris13.fr
- Nasser Rebaï : nasser.rebai@univ-paris13.fr